



Assemblée parlementaire de la Francophonie

Conseil permanent de la Francophonie

Jeudi 18 novembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Représentants personnels des Chefs d'État et de
Gouvernement,

Monsieur l'Administrateur de l'OIF,

Mesdames et Messieurs les Représentants des opérateurs institutionnels de la
Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Mesdames et Messieurs, chers amis francophones

Votre intervention, Madame la Secrétaire générale, franche et lucide sur l'instabilité et
l'insécurité dans l'espace francophone, est pour moi un appel à l'action collective.

L'APF est bien évidemment directement interpellée par les crises dont nous venons de
débattre : les sections du Mali, du Tchad, de la Guinée et de la Tunisie ont été suspendues
de notre institution, en raison de la dissolution ou de la suspension de leurs parlements.
Les sections du Bénin, du Cambodge et d'Haïti sont placées sous alerte pour différentes
raisons, rejointes en octobre dernier par la République centrafricaine.

Je ne crois pas que notre Assemblée, dans son histoire, ait connu une période aussi
mouvementée.

Ces crises institutionnelles qui traversent nos sociétés et nos démocraties recouvrent avant
tout une perte de sens de la part de nos concitoyens. Ils ont perdu confiance ; d'une part
parce que la mondialisation économique mais aussi culturelle, idéologique ou politique
échappe aujourd'hui très largement au contrôle des Etats et touche tous les niveaux de
l'organisation sociale.

D'autre part parce que nos concitoyens ne se retrouvent plus dans la politique : corruption,
non-respect des constitutions, discrédit des institutions internationales... Tout cela
provoque l'altération de la vitalité de nos démocraties et met en péril l'ordre mondial.

Mais si nos concitoyens remettent en cause les institutions, ils réclament, en même temps,
davantage de démocratie, avec comme exigence nouvelle de participer à la définition, à la

mise en œuvre du projet et de pouvoir mieux contrôler l'action du gouvernement. C'est plutôt un élément positif sur lequel nous devons nous appuyer.

C'est pourquoi, dans le cadre de la modernisation de la Francophonie institutionnelle, l'APF milite pour un engagement plus actif en faveur de l'interaction avec la société civile et les parlements.

Notre institution a ouvert la voie. L'APF s'est rapprochée des universitaires, chercheurs, experts de la société civile pour sortir des schémas institutionnels parfois trop étroits. Nous invitons aussi toutes nos sections à se rapprocher des CESE de leurs pays et le Secrétariat général de l'UCESIF.

Mais il faut aller plus loin.

L'APF souhaite donc organiser une grande conférence francophone, en marge de l'assemblée générale de l'ONU sur le thème de « Démocratie en Francophonie » avec tous les acteurs de la charte et des experts de la société civile,

Nous pourrions ainsi effectuer une analyse claire et précise de la situation de nos démocraties, écouter nos concitoyens sur la place qu'ils souhaitent donner à la démocratie représentative et à la démocratie représentative et d'identifier ensemble les solutions.

Les conclusions de cette conférence francophone pourraient proposer au monde, un nouveau pacte social et politique qui s'appuierait sur la diversité ethnique, culturelle, et linguistique.

Ce qui est certain, c'est que la démocratie **doit être pensée, aujourd'hui, non pas seulement en fonction de la souveraineté des états mais en fonction des droits des populations.**

Et le premier d'entre eux est l'enregistrement de tout enfant sur un fichier d'état civil.

Il s'agit non seulement de vaincre le fléau des enfants sans identité mais aussi de construire une architecture institutionnelle démocratique solide. On le sait l'état civil permet l'établissement de fichiers électoraux et donc de lutter la corruption ou les fraudes électorales.

J'ai aussi conscience que **l'APF doit se recentrer sur son cœur de mission qui est de légiférer.**

C'est d'ailleurs ce que réclamaient les parlementaires, réunis par l'APF et l'IFFD, lors de Cop 26, comme je vous l'ai dit hier lors du Conseil de coopération.

En tant que parlementaires, nous ne pouvons pas lutter contre le réchauffement climatique mais nous devons légiférer pour en limiter ses conséquences, lutter contre la faim...

C'est tout l'objet des lois climats qui doivent être votées dans un cadre régional mais pensées dans un cadre international.

L'APF doit donc accompagner les parlements. C'est tout l'objet du Parlex, notre projet numérique qui rejoint la stratégie numérique de l'OIF. Le Parlex offrira une bibliothèque de textes législatifs de l'espace francophone et deviendra une plateforme de partage d'expérience à destination de tous les parlementaires.

Permettez-moi, enfin de rappeler aussi les mots de Léopold Sédar Senghor : **« La Francophonie ne s'oppose pas, elle se pose pour coopérer »**. 20 ans après sa mort, il nous reste alors **assumer notre spécificité et promouvoir la diversité linguistique et culturelle comme l'axe central de tout projet politique, social, économique et environnemental**.

C'est pourquoi, pour l'APF, promouvoir le multilinguisme c'est promouvoir **le multilatéralisme. L'un ne va pas sans l'autre. Ne pas le comprendre c'est ruiner tout espoir de solidarité, de fraternité et de paix dans le monde**.

Le respect de diversité culturelle et linguistique appelle en effet au respect de l'égalité des Droits universels: accès équitable aux vaccins, au numérique, à l'éducation, à l'égalité femmes-hommes ... et donc à au renforcement de la démocratie.

Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs,

Je ne vous rappellerais pas pour terminer les morales de Jean de La Fontaine : « Toute puissance est faible à moins que d'être unie » ; « En toute chose, il faut considérer la fin » ou encore « Il se faut s'entraider, c'est la loi de nature » ...

Non, je conclurais juste par ce proverbe « Un bras ne suffit pas pour faire le tour d'un baobab » ...

Vous pouvez compter sur tous les bras des parlementaires pour que démocratie soit toujours indissociable de la Francophonie

Je vous remercie. /